

Mieux se nourrir : produire et s'alimenter durablement en Nouvelle-Aquitaine

C'est accompagner les filières agricoles dans leur transformation agro-écologique tout en maintenant la compétitivité des activités et changer nos habitudes alimentaires :

- Baisser suffisamment les émissions de gaz à effet de serre liées à l'agriculture
 - Viser une production agricole plus durable
 - Accompagner l'évolution de notre alimentation
- Engager toute la chaîne alimentaire pour promouvoir la durabilité des produits



> Au niveau national

7 leviers d'actions pour répondre aux objectifs proposés

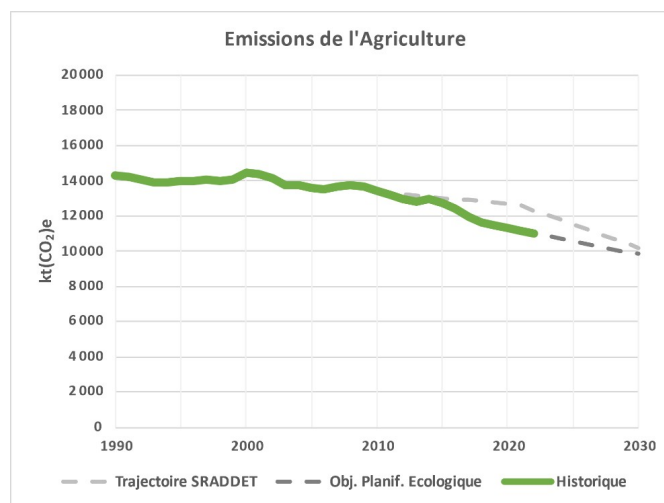
- pratiques de fertilisation azotée
- élevage durable et gestion des prairies
- gestion des haies
- bâtiments et machines agricoles
- pratiques stockantes
- préservation de la biodiversité
- alimentation

> Au niveau régional

Chiffres clés :

- Nouvelle-Aquitaine : 2ème région bio de France en surface (9,7 % de la SAU, 9 083 exploitations certifiées agriculture bio) en 2023
- 7 523 exploitations certifiées HVE en 2024
- 22,5% des exploitations vendant en circuits courts de proximité (hors viticulture)
- 18,5% de produits bio introduits dans la restauration collective des lycées en 2023

Des émissions en baisse constante depuis 2010



La logique qui conduit la réflexion sur la planification écologique pour le volet « agriculture/alimentation » est de construire une feuille de route à horizon 2030 pour soutenir l'agriculture néo aquitaine dans les bouleversements imputables aux changements climatiques. Il s'agit d'anticiper les changements et d'accompagner les systèmes agricoles dans leur transition, afin de les rendre plus résilients et durables. L'accompagnement doit permettre de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du milieu agricole et alimentaire.

Se nourrir est un besoin vital. L'agriculture régionale doit être en mesure de nourrir les populations, de maintenir un bon état des écosystèmes et de rémunérer les productrices et les producteurs. Dans le respect de ce triptyque, l'agriculture régionale doit assurer la plus grande part possible de notre autonomie alimentaire afin de limiter le recours à des exportations qui ont un coût en émission de GES et qui ne respectent pas les mêmes règles environnementales.

1/ La contribution de l'agriculture néo aquitaine à l'atténuation du changement climatique

Les objectifs estimés par le secrétariat général à la planification économique, en termes de baisse d'émission de GES pour l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine entre 2019 et 2030, sont de 15%, soit -2 MtCO₂.

Dans le cadre de la méthode nationale et des travaux régionaux, 6 leviers ont été identifiés :

- Appuyer le développement des pratiques stockantes en lien avec la fertilisation azotée
- Soutenir l'élevage durable et la gestion des prairies
- Préserver la biodiversité et encourager le développement des haies
- Décarboner les bâtiments, engins et machines agricoles
- Encourager une alimentation durable, locale et de qualité
- Relever le défi du renouvellement des générations et maintenir les moyens de production

2/ La priorité n°1 : la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine

Cette compétitivité, dans les années à venir, passe par l'adaptation au changement climatique. En effet, l'agriculture est victime de plein fouet du dérèglement climatique. Ceci est particulièrement vrai pour les régions du sud-ouest que sont la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie. L'analyse des comptes de l'agriculture, de la statistique agricole annuelle ou issue du réseau d'information comptable agricole (RICA) fait état de l'extrême fragilité de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. L'amélioration de la compétitivité est nécessaire pour les exploitations agricoles elles-mêmes mais également pour ce qu'elles représentent en termes d'aménagement du territoire et pour le maillage des acteurs des filières (coopératives, négoce, agrofournitures, abattoirs, industries agroalimentaires en TPE et PME locales).

Sur la période 2010-2022, il est fait le constat d'un décrochage structurel engagé depuis environ 8 ans dans la plupart des productions végétales ou animales. La tendance structurelle est à la baisse, et ce d'autant plus que le bilan des récoltes de la campagne 2024 signera une nouvelle année affirmant la contraction des rendements et des volumes de production. Nombre d'agriculteurs, notamment en productions végétales, seront confrontés à des difficultés de trésorerie cette année. La cause principale est le dérèglement climatique, que ce soit pour les événements météorologiques ou les crises sanitaires : la Nouvelle-Aquitaine (Occitanie juste derrière) est la région la plus touchée par les maladies animales (IAHP, MHE, FCO...). Ces contraintes, en plus de limiter les capacités de productions, entraînent des charges supérieures, notamment en intrants, soins et mécanisation.

Ainsi, face aux problématiques nouvelles qui s'imposent à eux (stockage de l'eau, gestion sanitaire des élevages, diversification des assolements, etc.), les agriculteurs et les agricultrices de Nouvelle-Aquitaine doivent continuer à se montrer créatifs, prospectifs et résilients. Ces choix font des professionnels de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine des acteurs essentiels pour **nous nourrir**, dans le respect des équilibres environnementaux et sociaux.

Il faudra donc relever les défis du revenu des exploitations, du renouvellement des générations et de l'adaptation au changement climatique dont un élément majeur réside dans une gestion intelligente et réaliste de la ressource en eau.

Enfin, alors que l'alimentation apparaît aujourd'hui en tant que variable d'ajustement du budget des foyers, la seconde cause du décrochage structurel agricole est la compétitivité « prix » de notre agriculture :

- ⇒ L'amont des filières supporte la majeure partie des ajustements de marge, au nom du principe « de protection du pouvoir d'achat des consommateurs »
- ⇒ L'agriculture de Nouvelle-Aquitaine est une agriculture d'excellence, comme l'indique son orientation en termes de qualité des produits et de respect des modes de production liés au territoire et traditions – 300 SIQO en région Nouvelle-Aquitaine (source – Mémento SIQO). Cette segmentation est à la peine aujourd'hui compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat et des modifications des habitudes alimentaires.
- ⇒ Les habitudes de consommation changent et malmènent des pans entiers de notre agriculture : productions porcines et bovines, viticulture...
- ⇒ La pression des échanges internationaux et du contexte géopolitique : taxation des produits viticoles exportés chez nos principaux clients, concurrence d'autres pays producteurs, accords de libre échange

3/ La profession agricole de Nouvelle-Aquitaine est engagée sur ce chantier depuis une décennie

L'agriculture en Nouvelle-Aquitaine **est déjà résolument engagée dans la transition écologique.**

L'agriculture en Nouvelle-Aquitaine, c'est :



Ce sont aussi de nombreux démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires, fédérant tous les acteurs du secteur.

On note, en Nouvelle-Aquitaine, un engagement à satisfaire les différentes exigences environnementales. A titre d'exemple, le taux de réponse à celles des écorégimes de la PAC a été bien supérieur aux prévisions prises en compte dans la maquette du PSN, plan stratégique National de la France pour la Politique Agricole Commune 2023-2027.

4/ La feuille de route en région Nouvelle-Aquitaine

La feuille de route compte 22 actions, réparties sur les 6 leviers principaux identifiés régionalement (et cités en début de ce document), permettant de répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation face aux effets du changement climatique, tout en intégrant l'objectif d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles.

Il est cependant à garder en tête :

- Il n'existe pas une solution unique mais des solutions multiples à combiner, avec beaucoup d'incertitudes : il sera donc incontournable d'expérimenter au préalable pour obtenir des résultats robustes avant d'engager les agriculteurs, tout en prenant en compte la variabilité des contextes pédoclimatiques de Nouvelle-Aquitaine.
- La prise de risque doit être accompagnée : le maillon de la production seul ne peut pas supporter ce risque lié à la transition. De la même manière, un accompagnement est nécessaire pour la massification et l'évolution des pratiques
- Le sujet de l'utilisation de la ressource en eau doit être intégré aux réflexions et perspectives
- Le développement de nouvelles productions doit être réfléchi de façon intégrée, au regard du marché et des capacités de transformation associées.

L'objectif de baisse d'émission de GES donné au secteur de l'agriculture et de l'alimentation doit être regardé à l'aune de ces différents enjeux. Les travaux ont été repris et approfondis en ce sens en 2025 et ont permis d'aboutir à une feuille de route multiforme, résultat d'une analyse fine des problématiques, solutions et leviers d'actions pour ce secteur.